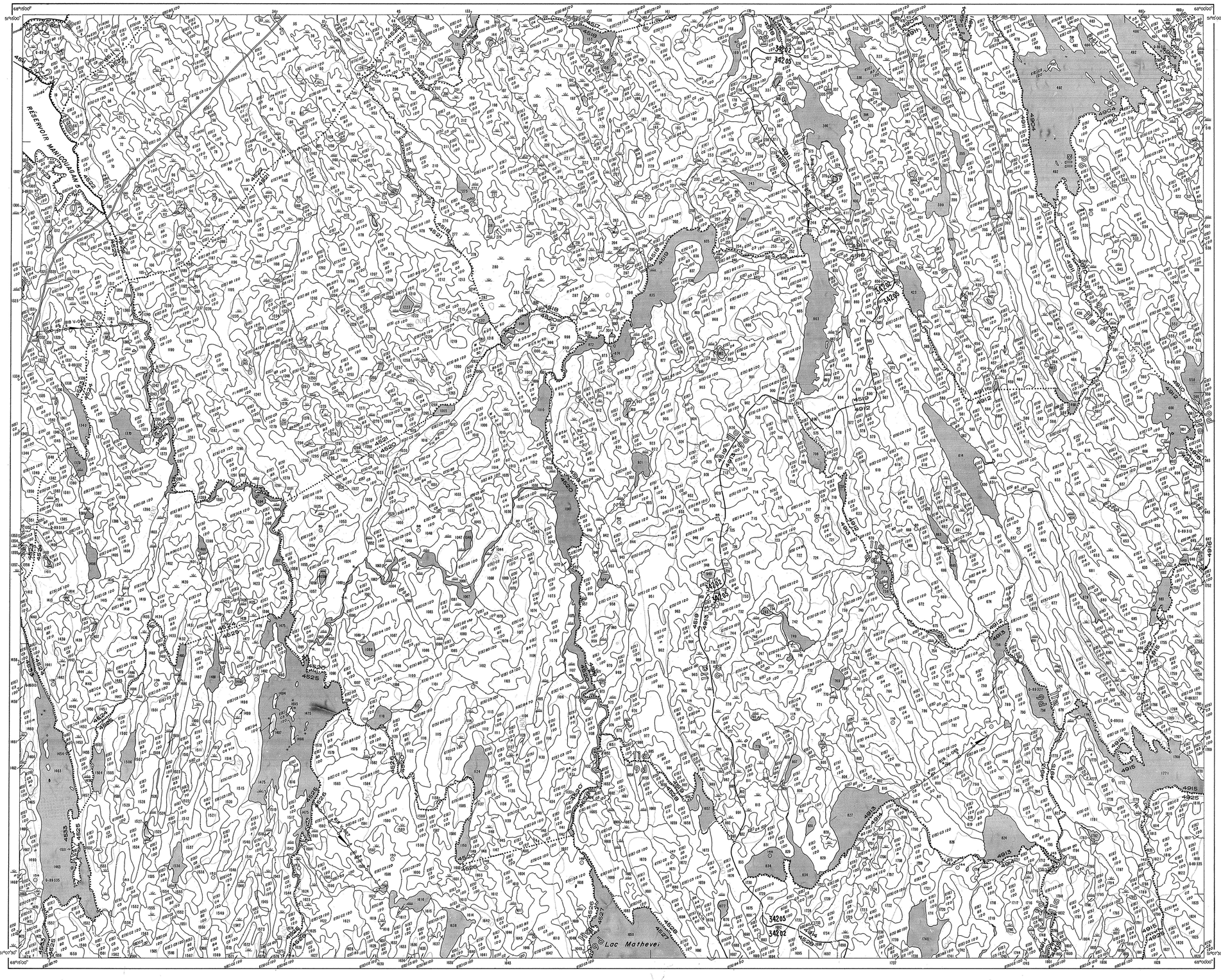

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— à pin rouge	R (Pr)
— à pin gris	R (Pg)
— à thuya (cèdre)	R (Th)
— à mélèze	R (Me)
— à sapin	R (Sa)
— (plantation)	R p
Pinède	P
— (à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)
— à mélèze	P (Me)
— à pruche	P (Pr)
— à épinette noire et/ou pin rouge	P (Ep)
— à pin rouge	P (Pr)
— à pin gris	P (Pg)
— à sapin et/ou épinette	P (Sa)
— (plantation d'épinette blanche)	P (S) p
— (plantation de pin gris)	P (Pg) p
— (plantation d'épinette rouge)	P (Ep) p
Sapinière	S
— (à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— à pin gris	S (Pg)
— à pruche	S (Pr)
— à mélèze	S (Me)
— (plantation de sapin baumier)	S (B) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge (et/ou occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr)
— — avec pin gris	Pb (Pg)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (Me)
— — avec pin gris	Pb (Pg)
— — avec peuplier	Pb (Pe)
— — avec épinette noire et/ou épinette blanche	Pb (E)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — (où pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (Me)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — avec pruche	Pr (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
— — (plantation de pin sylvestre)	Pr (Ps) p
Cédrière	C
— (où thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (Ep)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C p
Pruchière	Pr
— — (où pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
MÉLÈZE	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)
— — à pin rouge	Me (Pr)
— — à pin gris	Me (Pg)
— — à pruche	Me (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me l p
— — (plantation de mélèze du Japon)	Me j p
— — (plantation de mélèze laricin)	Me L p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance facilitée	Tendance défavorisée
Feuillus à résineux tolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F2 Pg (F)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb (F)	F2 Pb (F)
— — — — avec épinette noire	F1 E (F)	F2 E (F)
— — — — avec mélèze	F1 Me (F)	F2 Me (F)
— — — — avec sapin	F1 S (F)	F2 S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	E (F)	S (F)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb S	Bb (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb (E)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb (Pg)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb (Pb)
— — — — avec mélèze	Bb Me	Bb (Me)
— — — — avec épinette blanche	Bb S	Bb (S)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	B jR	B (jR)
Bouleaux à bouleaux blancs avec résineux	B bR	B (bR)
Feuillus à résineux tolérantes	F R	F (R)
— — — — avec pin gris	F1 Pg	F2 Pg
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F2 Pb
— — — — avec épinette	F1 E	F2 E
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F2 E
— — — — avec mélèze	F1 Me	F2 Me
Feuillus à résineux résineux	F1 R	F2 R
Feuillus résineux	F1 R	F2 R
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M (F)
— — — sur station humide	M F h	M (F) h

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — à essences intolérantes	F1
— — à essences tolérantes	F2
— — sur station humide	F h
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peupleraies	Pe
Ostéoïdes rouge	Or
Ostéoïdes	O
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	O Bb
— — à bouleaux jaunes	O Bj
— — à peupliers	O Pe
— — à feuillus à essences intolérantes	O F1
— — à feuillus à essences tolérantes	O F2
Plantations d'érable à sucre	Ps
— de bouleau jaune	Bj p
— de peuplier	Pe p
— de peuplier hybride	Ph p
— de tilleul d'amérique	Ta p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	C1
Coupe partielle en damier	C2
Coupe partielle par bande	C3
Coupe partielle plus épidémie légère	C4
Chablis partiel	C5
Épidémie légère	E
Brûlis partiel	B

DÉFOLATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1-8 50% ⊕ 51-8 99%

ORIGINE

Coupe totale	C
Brûlis	B
Coupe totale	C
Épidémie sévère	E
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
30 (-ans)	0-30 ans
50 "	31-50 "
70 "	51-70 "
90 "	71-90 "
120 "	91-120 "
120 +	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges portées de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (+25m)
A - 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B - 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C - 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D - 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	Normale
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 % et plus	T
Superficie exclue	Eau, roche	R

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C5 sp 50m C
- S1 — Densification
- E3 — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- sp — peuplement
- 50m — classe de hauteur
- C — classe de densité
- sp — essence dominante
- sp — groupe d'essences
- — groupement d'essences

R C5 s1 E3 S1
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- s1 — mode de l'origine
- E3 — densité
- S1 — classe de hauteur
- — essence dominante
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: POULIN, THÉRIAULT INC.
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

Divisions territoriales en date du 15/5/88
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 93-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: S

000 15 04

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 34202*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 4925*
Région écologique: 11a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-N-7	22-N-8	22-O-5
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-N-2	22-N-1	22-O-4
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-K-15	22-K-16	22-J-13

22 N/1 N.E.